



Quel est l'historique de cet enjeu et quelles sont ses répercussions sur les Premières Nations?

La pandémie de COVID-19 a exacerbé le manque d'infrastructures dont souffrent les Premières Nations. La propagation de cette maladie a mis en évidence les conséquences d'infrastructures inadéquates et l'importance de disposer d'une eau potable de qualité pour faire face à une pandémie ou à une crise sanitaire. La pandémie a également provoqué une hausse importante de la demande de matériaux de construction pour les logements et les projets de construction. Cela a mis en évidence la nécessité de réaliser des investissements urgents, des ajustements de financement et d'une mesure politique de la part du gouvernement fédéral.

Le premier ministre Trudeau s'était engagé à combler le manque d'infrastructures dans son discours du Trône en septembre 2020. Le Secteur des infrastructures de l'APN continue de préconiser des investissements majeurs dans les infrastructures essentielles, qui sont tout particulièrement importantes pour la santé et le bien-être général des Premières Nations en cette période de pandémie. Des investissements urgents sont nécessaires dès maintenant pour combler le retard en matière d'infrastructures parmi les Premières Nations, ainsi que des investissements durables pour combler le manque d'infrastructures.

Quelle a été l'influence des récentes activités de sensibilisation de l'APN dans ce domaine?

Le Secteur des infrastructures de l'APN continue de plaider en faveur d'investissements majeurs du gouvernement fédéral dans les infrastructures essentielles, ainsi que d'un soutien pour la création de politiques et de solutions dirigées par les Premières Nations en matière d'accès à l'eau potable et à des infrastructures adéquates. Avec la résolution 12/2020, *Financement pour stimuler les infrastructures des Premières Nations*, les Chefs-en-assemblée ont conféré à l'APN, p le mandat d'exhorter le gouvernement fédéral à renseigner de manière proactive les Premières Nations sur les questions financières et à les faire participer à toutes les décisions relatives à la réduction du déficit d'infrastructures dans les communautés. La résolution demandait également à l'APN d'exhorter le gouvernement fédéral à prendre des engagements financiers à long terme pour toutes les infrastructures communautaires des Premières Nations et à modifier le processus actuel de financement des infrastructures en mettant sur pied, en collaboration avec les Premières Nations, une nouvelle banque des infrastructures autochtones.

À la suite d'un plaidoyer soutenu, le gouvernement fédéral a accepté de travailler avec l'APN, qui avait été mandatée par les Premières Nations-en-assemblée par la voie de la résolution 82/2019,

L'APN est l'organisation nationale qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada.

Suivez l'APN sur Facebook et sur Twitter à @AFN_Updates.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.afn.ca.



à la réforme de la politique sur le fonctionnement et l'entretien. Afin de soutenir l'évaluation des besoins globaux des Premières Nations en matière d'infrastructures, le Secteur des infrastructures a entrepris une étude nationale sur les besoins des Premières Nations. Les résultats de cette étude renseigneront le Canada sur les besoins en infrastructures des Premières Nations pour les 20 prochaines années. En outre, l'élaboration d'une norme holistique en matière de plan de gestion des biens pour l'ensemble des infrastructures et des biens des Premières Nations est également prévue pour 2020-2021. Cette collaboration a également donné lieu à des annonces de Services aux Autochtones Canada (SAC) concernant le financement des activités de fonctionnement et d'entretien pour l'eau et les eaux usées dans le budget de 2019 et l'Énoncé économique de l'automne, ainsi que 1,7 milliard de dollars dans le budget de 2021.

Les récentes annonces sur les programmes d'Infrastructure Canada, auxquels les Premières Nations ont maintenant directement accès sans devoir passer par les provinces ou les territoires, dénotent un changement par rapport à la discrimination systémique existant dans les programmes et politiques du gouvernement. D'autres collaborations avec Infrastructure Canada feront cas au ministère de l'importance d'assurer un partenariat avec les Premières Nations dans l'élaboration des programmes. Le Secteur des infrastructures a tenu des séances d'information sur ces programmes avec Infrastructure Canada, les Premières Nations et les organisations des Premières Nations.

Quelle direction espérons-nous prendre à l'avenir?

Le Secteur des infrastructures de l'APN poursuit son travail dans quatre domaines principaux :

1) Réforme de la politique sur le fonctionnement et l'entretien (F. et E.)

- La politique actuelle de SAC sur le F. et E. concernant les biens financés des Premières Nations est dépassée et ne prend pas en compte de manière adéquate le coût des réparations et de l'entretien.
- Notre plaidoyer portant sur la réforme de la politique du F. et E. est une priorité de la réforme du financement des infrastructures des Premières Nations, et elle s'inscrit dans l'engagement pris dans le discours du Trône de 2020 de combler le manque d'infrastructures des Premières Nations d'ici 2030.

2) Planification de la gestion des biens (PGB)

- Le Secteur des infrastructures de l'APN travaille à l'élaboration d'une approche de planification de la gestion des biens (PGB) dirigée par les Premières Nations, en

L'APN est l'organisation nationale qui représente les citoyens des Premières Nations au Canada.

Suivez l'APN sur Facebook et sur Twitter à @AFN_Updates.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.afn.ca.



s'appuyant sur des engagements antérieurs, et en augmentant notre intérêt et nos connaissances collectifs relativement à la gestion des biens et au rôle que joue la PGB dans la prise de décisions en matière de financement des biens. En 2021, le Secteur des infrastructures a organisé des séances de formation de formateurs sur la PGB destinées aux techniciens régionaux.

3) Évaluation nationale des infrastructures des Premières Nations

- Il faut évaluer le manque d'infrastructures parmi les Premières Nations pour comprendre l'ampleur du défi. L'évaluation nationale des infrastructures des Premières Nations permettra de recueillir des données, de déterminer les biens actuels des Premières Nations et de préparer une analyse des besoins actuels et futurs en matière d'infrastructures.
- Le Secteur continue de travailler avec le gouvernement fédéral à l'évaluation des besoins en infrastructures des Premières Nations dans tous les domaines qui exigent une intervention immédiate et pour l'avenir. Cela englobe les besoins en matière de fonctionnement et d'entretien afin de préserver entièrement tous les biens.

4) Comblent le manque d'infrastructures d'ici 2030

- Dans l'Énoncé économique de l'automne 2020, 25,9 millions de dollars ont été engagés pour « accélérer l'engagement décennal du gouvernement visant à combler le manque d'infrastructure dans les communautés autochtones en soutenant l'élaboration conjointe de plans d'infrastructure avec des partenaires autochtones, ce qui contribuera à ouvrir la voie pour répondre aux besoins essentiels des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis ».
- L'APN s'inquiète de la façon dont SAC prévoit de procéder avec l'élaboration de cette stratégie qui doit être terminée d'ici 2022 et présentée au ministère des Finances au printemps 2023. Nous continuerons à travailler avec SAC pour veiller à ce que l'engagement respecte les mandats confiés par les Premières Nations-en-assemblée.